



ARRIVÉ LE

18 JUIN 2020

Mairie de Condom
31015

AVIS A LA BATELLERIE

Relatif à l'organisation de la navigation sur la rivière Baïse gersoise pour la période du 19 juin 2020 au 31 octobre 2020.

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 2000 portant règlement particulier de Police de navigation sur la rivière Baïse, du port de VALENCE SUR BAÏSE au port de CONDOM et du port de CONDOM à la limite nord du département du Gers (Lot & Garonne).

VU l'avis à la batellerie en date du18 JUIN 2020 fixant les conditions de la navigation sur la rivière Baïse gersoise entre le port de VALENCE-SUR-BAÏSE et la limite nord du département du Gers pour la période du 19 juin 2020 au 31 mars 2021.

ARTICLE UNIQUE

La rivière Baïse navigable gersoise est ouverte uniquement pour la navigation commerciale à compter du 19 juin 2020 (9h00), du port de Condom jusqu'à l'écluse double de Graziac (aval) et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Fait le 18 juin 2020, à Auch

Le Président,

Par délégation
Le Directeur Général des
Services

Robert ROUQUETTE